

Plan d'amélioration - QUALITÉ DU MILIEU DE VIE EN CHSLD

Nom de l'établissement : CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE L'EST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL

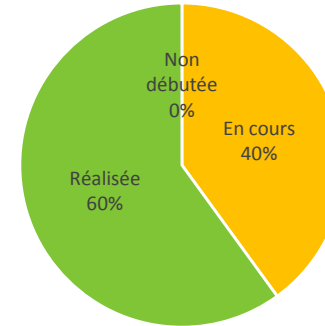
Nom de l'installation visitée : CENTRE D'HÉBERGEMENT DES QUATRE-SAISONS

Région : Montréal

Date de la visite : 13 janvier 2016

1ère reddition de compte : 13 janvier 2017

État d'avancement



	Non débutée	En cours	Réalisée	Total
Les pratiques organisationnelles, administratives et professionnelles	0	3	3	6
Les activités de la vie quotidienne dans un milieu adapté	0	3	6	9
Total	0	6	9	15

PARTIE 1 : L'ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE À METTRE EN PLACE DES PRATIQUES ORGANISATIONNELLES, ADMINISTRATIVES ET PROFESSIONNELLES STRUCTURANTES ET CONTRIBUANT À FAVORISER UN MILIEU DE VIE DE QUALITÉ

Recommandations	Échéancier	Reddition de compte au			Reddition de compte au			Reddition de compte au				
		13 juillet 2016			13 janvier 2017			13 janvier 2018				
		Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée		
1	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à offrir un milieu de vie de qualité, tel que préconisé dans les orientations ministérielles.	2017-09-30		X				X				
2	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à améliorer la mise en place de pratiques conformes aux principes inscrits dans les orientations ministérielles.	2016-09-30						X				
3	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à améliorer la mise en place d'outils cliniques conformes aux principes inscrits dans les orientations ministérielles.	2018-06-30		X				X				
4	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens nécessaires pour assurer la continuité et la qualité des interventions de l'équipe soignante.	2016-10-31		X					X			
5	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens nécessaires pour assurer la promotion des droits des résidents.	2017-03-31		X					X			
6	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à favoriser l'expression du point de vue des résidents sur la qualité des services reçus et sur le milieu de vie.	2017-09-30		X					X			

PARTIE 2: LE RÉSIDENT EST INTÉGRÉ DANS SON NOUVEAU MILIEU DE VIE ET RECOIT LES SOINS ET L'ASSISTANCE REQUIS LORS DE SES ACTIVITÉS DE LA VIE QUOTIDIENNE, DANS UN MILIEU ANIMÉ OÙ LES ESPACES DE VIE SONT PERSONNALISÉS, ADAPTÉS ET CHALEUREUX

	Recommandations	Échéancier	Reddition de compte au									
			13 juillet 2016			13 janvier 2017			13 janvier 2018			
			Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	
7	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens pour favoriser l'intégration du résident lors de son accueil, améliorer l'information transmise au résident et valider la compréhension des renseignements transmis au résident et à ses proches, lors de l'accueil.	31 mai 2017		X			X					
8	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens nécessaires pour que les pratiques concernant les soins et l'assistance répondent aux besoins des résidents.	30 juin 2017		X			X					
9	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens pour améliorer l'organisation des repas afin de mieux répondre aux besoins des résidents.	30 avril 2017			X			X				
10	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens nécessaires pour que chaque résident ait une position adéquate lors des repas.	31 décembre 2017		X			X					
11	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens pour améliorer l'offre des activités de loisir.	31 décembre 2016		X				X				
12	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens pour s'assurer de la disponibilité du matériel de loisir sur chacune des unités de vie.	31 décembre 2017		X				X				
13	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à développer un partenariat avec les ressources de la communauté.	31 décembre 2017	X					X				
14	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement afin que les lieux rappellent un milieu de vie familial.	30 avril 2017		X				X				
15	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement afin que les lieux soient bien entretenus.	30 avril 2017		X				X				